

Mesdames et Messieurs les délégués
syndicaux SGEN, SNES, SNEP, Sud,
CGT et FO du Lycée Louise-Michel de Bobigny,

Bobigny, le 28 septembre 2020,

À Monsieur Auverlot, Recteur de
l'Académie de Créteil,
à Mesdames et Messieurs de la DPE 2,
s/c de Monsieur Achour, Proviseur du
Lycée Louise-Michel de Bobigny.

Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs,

En ce 28 septembre, nous, délégués des sections syndicales du Lycée Louise-Michel de Bobigny, nous voyons contraints de vous écrire de nouveau, après notre courrier daté du 17 septembre, puisque, bien qu'un professeur d'économie-gestion ait été nommé la semaine dernière dans notre établissement, nous n'avons toujours aucune réponse de votre part concernant l'urgence absolue de remplacer au plus vite deux professeurs en arrêt-maladie.

Ces deux professeurs sont Monsieur [REDACTED] qui est arrêté depuis le 7 septembre et le restera jusqu'au 21 octobre, et Madame [REDACTED] qui l'est, quant à elle, depuis le 1^{er} septembre et le sera jusqu'au 23 novembre. Ces deux collègues servent à plein temps, le premier est agrégé de mathématiques, la seconde est certifiée d'économie-gestion. Tandis qu'il s'agit d'arrêts de plus de 15 jours et que Monsieur le Proviseur en a immédiatement informé le Rectorat, aucun remplaçant n'a, à ce jour, été nommé par la Division des Personnels Enseignants. Après avoir accumulé un important retard durant le confinement, nos élèves ont aujourd'hui le besoin impérieux que les cours auxquels ils ont *droit* soient assurés et donc que des remplaçants soient immédiatement affectés dans notre établissement. Alors que pendant la crise sanitaire nos collègues et nous-mêmes nous sommes efforcés d'assurer, dans des conditions plus que difficiles, la « continuité pédagogique » – comme l'exigeait de nous le Ministre de l'Éducation nationale – , nous ne pouvons comprendre qu'en cette rentrée nos élèves soient ainsi livrés à eux-mêmes. Cette situation est d'autant plus aberrante que le contrat de nombre de nos collègues n'a pas été renouvelé le 1^{er} septembre, alors même qu'ils ne demandent qu'à revenir en poste – c'est notamment le cas de notre collègue de mathématiques Monsieur [REDACTED] qui est aujourd'hui au chômage !

Nous soulignons par ailleurs, une seconde fois, qu'alors que notre collègue infirmière a légitimement obtenu un temps partiel de 70%, personne n'a été nommé par le Rectorat pour compléter son service. Ainsi, le lundi et le mercredi, l'infirmerie du Lycée Louise-Michel est fermée. Cette carence, déjà problématique en soi dans un établissement de 1200 élèves, est tout bonnement inadmissible dans le contexte sanitaire de cette rentrée. Nous vous demandons par conséquent de faire sans délai le nécessaire pour que les élèves puissent bénéficier de conditions sanitaires minimales, à savoir une infirmerie ouverte en permanence pendant les heures de cours.

Nous vous signalons en outre que, du fait de l'augmentation des affectations dans la filière STMG, deux classes de première comptent 25 et 26 élèves au lieu des 24 normalement prévus dans le projet d'établissement. Nous demandons les moyens nécessaires à la constitution de classes dont l'effectif ne dépasse pas 24 élèves. Ce n'est là rien d'autre que ce qui correspond aux besoins des collègues pour remplir leur mission et au droit des élèves à recevoir une instruction dont ils ont été si lourdement privés ces derniers mois.

Nous vous rappelons enfin qu'au début de l'année 2020, nous vous avons envoyé une demande d'audience à propos du demi-poste d'AED supprimé par le Rectorat au Lycée Louise-Michel en septembre 2019. Cette lettre est restée sans réponse, et vous n'êtes pas revenu sur votre décision. En cette rentrée inédite, alors que nos collègues AED assurent avec un dévouement exceptionnel les tâches supplémentaires engendrées par l'application du protocole sanitaire, le rétablissement de ce demi-poste nous semble des plus impérieux.

C'est pour cela que nous vous demandons de nous accorder une audience au plus vite. Nous attendons de votre part une réponse avant le vendredi 2 octobre, sachant nous nous réunirons avec nos collègues professeurs et CPE le mardi 6 octobre en heure d'information syndicale.

Certains que vous serez particulièrement attentifs à la situation de notre établissement et à nos demandes urgentes, nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, Mesdames et Messieurs de la DPE 2, en l'assurance de notre considération respectueuse.

Mesdames et Messieurs les délégués
syndicaux SGEN, SNES, SNEP, Sud,
CGT et FO du Lycée Louise-Michel de
Bobigny.

PS: Cette lettre a par ailleurs été envoyée à la Direction des Ressources Humaines du Rectorat de Créteil et à Madame Sylvie Thirard, ainsi qu'à la section Groupe des Parents d'Élèves Indépendants du lycée.